

1

9

8

8

La Sauvegarde

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



Desjardins

La feuille, par son rôle actif dans le cycle de vie
de l'arbre, assure la croissance de la forêt
tout comme le membre, actif au sein de sa caisse,
assure la croissance du Mouvement Desjardins.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice financier terminé le trente et
un décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit



*Dans l'écosystème que forme le monde
des affaires, La Sauvegarde est au
Mouvement Desjardins ce que le tilleul
est à la forêt: un élément distinct au
sein d'un ensemble, qui participe à la
croissance de ce dernier et qui est pré-
sent dans plusieurs régions du Québec.*

**LA
SAUVEGARDE**
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE





Par suite du départ à la retraite de Monsieur Henri Leblond, président de La Sauvegarde depuis 1981, le Conseil d'administration m'a demandé, l'automne dernier, d'assurer l'intérim à la présidence de la Compagnie. C'est donc à ce titre que je vous présente aujourd'hui le bilan des activités et des résultats de La Sauvegarde en 1988.

Je souhaiterais d'abord rendre hommage à mon prédécesseur, Monsieur Leblond, qui, au cours de sa longue carrière au sein de notre institution, a toujours fait preuve de loyauté et de dévouement. Entré au service de la Compagnie en novembre 1953, il a participé à plusieurs dossiers d'envergure, notamment l'acquisition de La Sauvegarde par le Mouvement Desjardins en 1962 et la fusion de l'Économie Mutuelle-Vie en 1984. Son travail acharné, pendant ces trente-cinq années, lui a certes valu de profiter aujourd'hui d'une longue et heureuse retraite.

Comme l'ont sans doute remarqué les lecteurs de nos derniers rapports, certains thèmes reviennent souvent, en particulier

celui du changement. Et pour cause. Jamais auparavant l'industrie des assurances de personnes n'avait connu une métamorphose si profonde que celle qui s'est opérée au cours des dix dernières années. Dans le sillon de ces transformations, des problèmes nouveaux ont surgi: diminution sensible des marges bénéficiaires; remplacement massif des contrats; apparition du SIDA; dégradation de l'expérience en assurance-maladie et en assurance-invalidité pendant la récession; fortes fluctuations des taux d'intérêt ayant nécessité, à prix élevé, la conception de nouveaux produits; investissements importants dans la technologie de pointe; difficultés à augmenter les effectifs de vente, etc.

Une commune mesure relie chacun de ces éléments: leur influence négative sur la rentabilité des entreprises. Cet aspect s'avère d'autant plus critique qu'avec le décloisonnement, la concurrence entre les diverses institutions financières devient chaque jour plus féroce.

Il n'est donc pas surprenant, dès lors, que les préoccupations des assureurs de personnes se soient cristallisées autour de quatre grands sujets: l'orientation stratégique, le développement et la rentabilité de la force de vente, l'amélioration de la rentabilité et le contrôle des coûts.

La mission de notre entreprise

La Sauvegarde partage ces préoccupations. En ce qui concerne l'orientation stratégique, elle a d'ailleurs effectué, en 1988, une analyse approfondie de son industrie, de son marché et de sa situation propre. Le Comité de direction, le Comité exécutif et le Conseil d'administration ont tour à tour participé à cet exercice. Une étude systématique, menée en collaboration avec des spécialistes en orientation stratégique, nous a d'abord permis de scruter les principaux facteurs

d'environnement auxquels La Sauvegarde est soumise, puis, à la lumière des résultats de cet examen, de déterminer la force motrice de la Compagnie.

Notre analyse fait clairement ressortir que ce sont les réseaux de distribution qui constituent la force vive de notre entreprise. Ils représentent donc l'élément clé du développement à venir de La Sauvegarde. D'ailleurs, parmi toutes les institutions Desjardins, La Sauvegarde est de celles qui comptent le plus grand nombre de points de service, avec ses quinze bureaux régionaux et ses agences générales affiliées. Cette constatation, conjuguée aux observations générales de l'étude, nous a permis d'articuler la mission de notre entreprise et, finalement, de l'énoncer comme suit:

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, propriété du Mouvement Desjardins, offre tant aux individus qu'aux collectivités, une gamme de produits et services dans le domaine de la sécurité financière touchant la santé, l'invalidité, la retraite et le décès.

La Sauvegarde atteint ses marchés par des réseaux diversifiés de distribution, y compris les composantes du Mouvement Desjardins. Pour ce faire, elle s'appuie sur un personnel conscient de l'importance du service à la clientèle, sur une technologie de pointe et sur l'efficacité de ses opérations.

La Sauvegarde détermine son taux de croissance et ses objectifs de rentabilité en fonction de sa situation concurrentielle dans le marché et de son apport financier au Mouvement Desjardins.

Comme les réseaux de distribution constituent sa force motrice, La Sauvegarde accordera une attention toute particulière au développement de sa force de vente et de ses réseaux dans une perspective de rentabilité. Cette orientation rejoint d'ailleurs l'une des quatre grandes préoccupations que nous avons exposées précédemment. Nous avons l'intime conviction que, par la synergie de tous ses réseaux, le Mouvement Desjardins peut étendre son rayonnement. La Sauvegarde veut de tout coeur participer à l'édification de cet avenir, en mettant toutes ses ressources à la disposition de ses propriétaires, les Caisses populaires et d'économie Desjardins.

Une nouvelle structure

Nous avons implanté, au mois de juin dernier, une nouvelle structure organisationnelle. L'organigramme regroupe désormais les activités de la Compagnie en quatre grands secteurs. Il s'agit des Assurances et rentes individuelles, des Assurances et rentes collectives, des Finances et du contrôle et, enfin, de l'Administration générale. Face à ce que l'on pourrait qualifier de découplage des tâches, ce remaniement contribue à mousser l'esprit d'équipe et à canaliser les efforts de nos employés vers la réalisation d'objectifs communs.



Tilia americana
Tilleul d'Amérique

Un changement de charte

Dans la foulée de l'orientation prise par le Mouvement à l'égard du décloisonnement, La Sauvegarde a enclenché, au cours de l'année, un long processus juridique visant à remplacer sa charte fédérale, obtenue en 1911, par une charte québécoise. La demande soumise en ce sens au gouvernement canadien a reçu l'assentiment des autorités fédérales et, en conséquence, un projet de loi sera déposé incessamment au Sénat. À moins d'imprévu, La Sauvegarde devrait donc disposer d'une charte québécoise d'ici l'ajournement estival du Parlement canadien.

Les résultats

Afin d'obtenir une juste indication de l'état de notre entreprise, il importe de considérer les résultats de cette année dans une perspective globale. La Sauvegarde connaît depuis trois ans un rythme de croissance soutenu. Cette progression s'est d'ailleurs manifestée, cette année encore, sur le plan de l'actif, des primes et des placements. Malheureusement, sous l'influence d'une très mauvaise expérience en assurance-invalidité et en assurance-maladie collectives, l'exercice 1988 s'est soldé par une perte d'exploitation, un précédent depuis que La Sauvegarde fait partie du Mouvement Desjardins. Ce résultat constitue en soi un incident de parcours, important certes, mais dont les contrecoups se résorberont en 1989. Voyons d'abord les principaux éléments de nos états financiers.

Les revenus

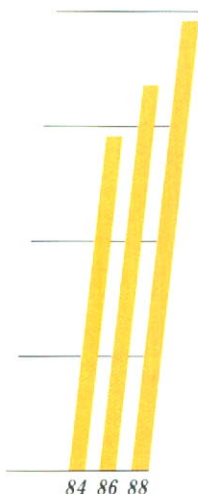
Les revenus de toutes sources s'élèvent à 196 084 000\$ pour 1988 tandis que le chiffre correspondant était de 165 800 000\$ en 1987, ce qui représente une hausse de 18%.

Le revenu tiré des primes d'assurances et de rentes est passé de 111 203 000\$ à 121 268 000\$, soit une augmentation de 9%. Comme les primes d'acquisition constituent un bon indice pour juger rapidement de la croissance d'une entreprise, il serait opportun de souligner ici l'évolution de La Sauvegarde à ce chapitre. Du côté des assurances individuelles, par exemple, les nouvelles affaires ont augmenté de 34% au cours des trois dernières années, alors que les rentes individuelles progressaient de 39%. Pendant la même période, les nouvelles ventes d'assurances collectives grimpaient de 59%, et les rentes collectives enregistraient des hausses de 702% pour les cotisations annuelles et de 215% pour les primes uniques! C'est donc à juste titre que La Sauvegarde peut s'enorgueillir de son taux de croissance depuis 1986.

Pour ce qui est des revenus de placements, ces derniers affichent une hausse de 9%, s'établissant à la fin de 1988 à \$52 846 000\$. Le taux de rendement moyen des fonds de la Compagnie s'élève à 11,47%, en regard de 11,25% l'an dernier. À titre informatif, signalons qu'au cours des dix dernières années, le taux de rendement réalisé sur les placements a toujours été égal ou supérieur au taux moyen de l'ensemble des compagnies canadiennes à charte fédérale.

Enfin, les revenus provenant des placements des fonds distincts sont passés de 4 095 000\$ à la fin de 1987 à 21 893 000\$ au terme de l'exercice 1988. Rappelons que le repli boursier survenu à l'automne 1987 avait grandement affecté ce poste qui, incidemment, n'exerce aucune influence sur le bénéfice net de l'année.

REVENU TOTAL



1984
145 500 000 \$
1986
169 701 000 \$
1988
196 084 000 \$

ASSURANCES ET RENTES EN VIGUEUR



1984
6 987 000 000 \$
Individuelles: 2 984 000 000 \$
Collectives: 4 903 000 000 \$
1986
7 324 000 000 \$
Individuelles: 2 467 000 000 \$
Collectives: 4 857 000 000 \$
1988
8 388 000 000 \$
Individuelles: 3 103 000 000 \$
Collectives: 5 285 000 000 \$

Les charges

De tous les postes relatifs aux charges, les prestations auront eu l'influence la plus déterminante sur les états financiers de 1988. Dans le secteur individuel, le dernier exercice se compare avantageusement à 1987, la somme des prestations versées n'augmentant que de 2%. Par contre, des hausses beaucoup plus considérables ont été enregistrées dans le secteur collectif, notamment en assurance-invalidité et, dans une moindre mesure, en assurance-maladie. À l'instar de l'industrie canadienne, La Sauvegarde a été durement touchée par un accroissement des prestations d'invalidité payées, qui ont augmenté chez nous de 29%, par rapport à 17% dans l'ensemble de l'industrie.

Quand on sait que les compagnies d'assurance-vie sont tenues d'imputer aux charges de l'année non seulement les prestations payées pour les nouveaux cas d'invalidité, mais aussi une provision pour les prestations qu'elles auront à payer pour ces mêmes cas au cours des années subséquentes, on comprend mieux les répercussions d'une mauvaise expérience.

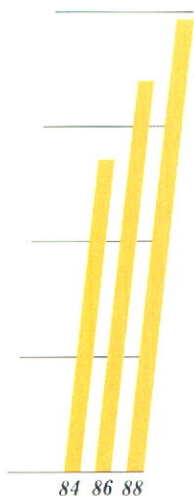
Le résultat net

Pour la première fois depuis qu'elle appartient au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins, La Sauvegarde montre une perte d'exploitation. Nous avons déjà indiqué que les résultats défavorables dans le secteur collectif expliquent en très grande partie cette brèche sérieuse dans nos états financiers. À cette cause principale s'ajoutent cependant deux autres facteurs: une perte plus importante que d'habitude en assurance-vie individuelle non participante ainsi que le versement de plusieurs primes de départ dans le cadre de la rationalisation du travail, processus qui se poursuivra en 1989. N'eut été de ces contretemps, La Sauvegarde afficherait un résultat net positif. À tout événement, elle entend bien redresser la situation dès cette année.

Prunus serotina
Cerisier tardif



ACTIF



Le bilan

Lorsqu'elle s'est jointe au Mouvement, en 1962, La Sauvegarde faisait état d'un actif d'environ 52 millions de dollars. Aujourd'hui, il représente plus de quinze fois ce montant. Cette progression rapide s'est à nouveau illustrée, en 1988, par une hausse de 11 %, l'actif atteignant maintenant 797 411 000\$.

En sus de fluctuations passagères, le passif indique quant à lui une augmentation de la provision mathématique. Ce poste correspond aux sommes mises de côté afin de pouvoir respecter nos engagements contractuels futurs. Le capital social et le surplus d'apport se sont par ailleurs accrus de 7 500 000\$, somme qui représente le capital injecté dans la Compagnie par le Mouvement au cours de l'année. Enfin, les excédents affectés et non affectés accusent une baisse de 2 829 000\$, ou 7 %, reflétant ainsi la perte nette de l'exercice.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, l'amélioration de la rentabilité et le contrôle des coûts figurent actuellement parmi les grandes préoccupations de l'industrie canadienne des assurances de personnes. Même si nos résultats avaient été plus intéressants,

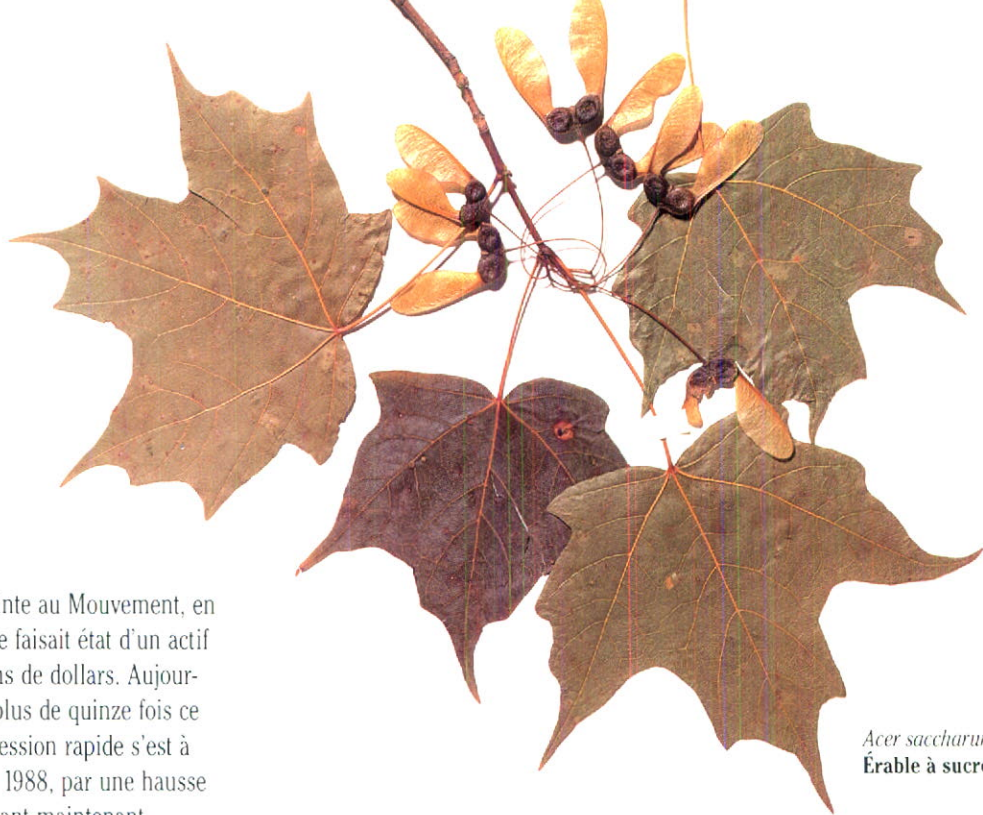
nous aurions mis en lumière la nécessité de nous concentrer sur ces deux défis. Nous avons complété, au cours de 1988, nos investissements importants dans le secteur informatique; nous disposons maintenant de progiciels de pointe dans tous nos champs d'activités. Nos efforts doivent dès à présent se traduire par une plus grande efficacité, et c'est assurément dans cette voie que nous continuerons de travailler en 1989.

Notre quête ambitieuse de l'excellence serait cependant vouée à l'échec sans l'appui constant des membres du Conseil d'administration. C'est pourquoi je tiens à les remercier bien sincèrement de leur précieuse collaboration, comme je remercie aussi le personnel de vente et les employés de La Sauvegarde, premiers artisans de notre réussite. L'enthousiasme qu'ils nous montrent chaque jour constitue, à n'en pas douter, notre meilleur gage de succès.

Le président par intérim,

Gérard Bouvier

Gérard Bouvier, c.a.



Acer saccharum
Érable à sucre

LES RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le
31 décembre 1988

	1988	(redressé note 4) 1987
Produits		
Primes d'assurances et de rentes	121 268 000 \$	111 203 000 \$
Placements	52 846 000	48 403 000
Placements des fonds distincts et des rentes non garanties	21 893 000	4 095 000
Autres	77 000	2 099 000
	196 084 000	165 800 000
Charges		
Prestations de décès	19 009 000	16 530 000
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	20 939 000	17 060 000
Échéance et retraits de valeurs de rachat	23 805 000	26 916 000
Rentes	21 327 000	18 828 000
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	2 464 000	2 690 000
Augmentation de la provision mathématique	37 542 000	31 425 000
Augmentation des exigibilités des fonds distincts et des rentes non garanties	40 483 000	16 783 000
Administration	20 780 000	18 857 000
Commissions de vente et de service	9 190 000	9 380 000
Taxes sur primes et taxes diverses	1 230 000	1 364 000
	196 769 000	159 833 000
Bénéfice d'exploitation (perte)	(685 000)	5 967 000
Ristournes aux assurés	2 144 000	4 633 000
Bénéfice net (perte) (note 3)	(2 829 000)\$	1 334 000 \$

LE SURPLUS D'APPORT ET LES EXCÉDENTS

pour l'exercice terminé le
31 décembre 1988

	1988	1987
Surplus d'apport		
Solde au début	58 000 \$	58 000 \$
Prime à l'émission d'actions ordinaires	7 083 000	
Solde à la fin	7 141 000 \$	58 000 \$

Excédents affectés

Solde au début	23 904 000 \$	22 725 000 \$
Virement des excédents non affectés	1 446 000	1 179 000
Solde à la fin	25 350 000 \$	23 904 000 \$

Les excédents affectés sont répartis comme suit:

Réserve complémentaire aux provisions techniques pour certains contrats	8 293 000 \$	7 130 000 \$
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 607 000	1 442 000
Réserve pour fluctuation d'éléments d'actif	8 921 000	9 275 000
Réserve pour fluctuation de la valeur du marché des placements	6 529 000	6 057 000
	25 350 000 \$	23 904 000 \$

Excédents non affectés

(redressé note 4)

Solde au début		
Déjà établi	15 647 000 \$	16 482 000 \$
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 4)	(728 000)	(419 000)
Solde redressé	14 919 000	16 063 000
Bénéfice net (perte)	(2 829 000)	1 334 000
	12 090 000	17 397 000
Dividendes aux actionnaires		1 299 000
	12 090 000	16 098 000
Virement aux excédents affectés	(1 446 000)	(1 179 000)
Solde à la fin	10 644 000 \$	14 919 000 \$

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour l'exercice terminé le
31 décembre 1988

	1988	(redressé note 4) 1987
Exploitation		
Bénéfice net (perte)	(2 829 000)\$	1 334 000 \$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités:		
Augmentation des provisions techniques	36 603 000	33 182 000
Augmentation des sommes en dépôt	8 445 000	7 355 000
Autres	(1 322 000)	144 000
	40 897 000	42 015 000
Achats d'immobilisations	(1 230 000)	(699 000)
Retraits de sommes en dépôt	(7 530 000)	(6 675 000)
Variation nette des autres postes ne constituant pas des liquidités	(2 432 000)	(732 000)
Liquidités provenant de l'exploitation	29 705 000	33 909 000
Investissement		
Produits de cession des placements	126 176 000	150 826 000
Acquisitions de placements	(151 312 000)	(184 737 000)
Liquidités absorbées par l'investissement	(25 136 000)	(33 911 000)
Financement		
Émission d'actions ordinaires	7 500 000	
Remboursement des hypothèques à payer	(2 488 000)	(77 000)
Liquidités provenant du (absorbées par le) financement	5 012 000	(77 000)
Dividendes		
Liquidités distribuées aux actionnaires		(346 000)
Augmentation des liquidités (diminution)	9 581 000	(425 000)
Liquidités au début	4 610 000	5 035 000
Liquidités à la fin	14 191 000 \$	4 610 000 \$

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et des dépôts à terme.

au 31 décembre 1988

	1988	1987
Actif		
Obligations (note 5)	274 879 000 \$	252 758 000 \$
Actions et parts sociales (note 5)	16 176 000	20 296 000
Prêts hypothécaires (note 5)	197 555 000	184 681 000
Avances aux assurés	9 646 000	10 296 000
Immeubles (note 5)	28 000	3 042 000
Encaisse et dépôts à terme	14 191 000	4 610 000
Primes à recevoir	6 565 000	6 465 000
Revenus des placements échus et courus	9 265 000	8 235 000
Mobilier, équipement, progiciels et améliorations locatives (note 6)	5 899 000	5 981 000
Autres éléments	5 562 000	5 177 000
Fonds de rentes non garanties, au coût	8 639 000	8 655 000
Fonds distincts, à la valeur du marché	249 006 000	208 520 000
	797 411 000 \$	718 716 000 \$

	1988	(redressé note 4) 1987
Passif		
Provisions techniques		
Provision mathématique (note 7)	438 442 000 \$	398 766 000 \$
Provision pour participations et ristournes	2 858 000	4 210 000
Provision pour prestations non déclarées	3 434 000	3 412 000
Provision additionnelle, assurance collective	3 662 000	5 405 000
	448 396 000	411 793 000
Sommes en dépôt	24 308 000	23 393 000
Prestations à payer	5 760 000	4 152 000
Hypothèques à payer (note 8)	383 000	2 871 000
Créditeurs et frais courus	3 005 000	2 705 000
Gains nets reportés sur placements	9 290 000	9 561 000
Autres éléments	3 880 000	6 993 000
Fonds de rentes non garanties, avoir des membres	8 639 000	8 655 000
Fonds distincts, avoir des membres	249 006 000	208 520 000
	752 667 000	678 643 000
Capital social et excédents		
Capital social (note 9)	1 609 000	1 192 000
Surplus d'apport	7 141 000	58 000
Excédents affectés (note 10)	25 350 000	23 904 000
Excédents non affectés (note 10)	10 644 000	14 919 000
	44 744 000	40 073 000
	797 411 000 \$	718 716 000 \$

Au nom du Conseil d'administration

Geard Bouvier

Président par intérim

[Signature]

Président du Conseil

1. MODE DE CONSTITUTION

La Compagnie est constituée par lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Une requête a été adressée au Parlement canadien pour demander l'adoption d'un projet de loi visant la continuation de la Compagnie sous forme d'une corporation régie par les lois de la Province de Québec. Après l'adoption de cette loi, des lettres patentes de continuation seront émises sous l'autorité de la Loi sur les assurances du Québec.

2. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le Service des assurances du Canada.

Produits et charges

Les produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en tenant compte des particularités qui suivent.

Les produits de primes d'assurances et de rentes sont comptabilisés jusqu'à la prochaine échéance de la prime.

Les frais de commissions de vente et de service sont comptabilisés annuellement à la date d'échéance du contrat. La partie de frais de commissions afférente aux produits non gagnés est reportée comme frais imputables au prochain exercice dans les autres éléments d'actif.

Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût non amorti. La prime ou l'escompte sur acquisition d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la période comprise entre la date d'acquisition et la date d'échéance, d'après la méthode du rendement effectif.

Les actions et les avances aux assurés sont inscrites au coût. Les immeubles repris par la Compagnie sur des prêts hypothécaires en défaut sont inscrits au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Autres éléments d'actif

Certains éléments d'actif, tels que le mobilier, l'équipement, les progiciels et les améliorations locatives sont inscrits au bilan moyennant une affectation des excédents pour un montant équivalent.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant, sur la durée de vie utile des immobilisations.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux charges de l'exercice où ils sont engagés, à l'exception d'une partie relative à l'assurance-vie individuelle qui est reportée aux exercices futurs et qui est déduite de la provision mathématique.

Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan à la valeur du marché, et les produits, les charges ainsi que les excédents de ces fonds sont inscrits à l'état des résultats de la Compagnie.

Gains nets reportés sur placements

Obligations et hypothèques :

Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode de l'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions :

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 15 %, en tenant compte de la plus-value ou de la moins-value des actions en portefeuille à la date du bilan.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés aux états financiers d'après la méthode de l'impôt exigible. Selon cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

Charge de retraite

La Compagnie offre à certains de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées dans le cadre d'un régime inter-entreprises. La charge de retraite de l'exercice comprend le coût des cotisations versées par l'employeur pour les services courants et l'amortissement de montants découlant de modifications du régime pour les services passés.

3. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice sont répartis entre les assurés participants et les actionnaires.

La part des résultats de l'exercice attribuable aux actionnaires représente une perte nette de 14,66 \$ par action (bénéfice net de 0,03 \$ par action en 1987).

4. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Les redressements affectés aux exercices antérieurs comprennent les éléments qui suivent.

a) Redressement relatif à la provision mathématique ayant pour effet de diminuer les excédents non affectés de 524 000 \$ au 31 décembre 1987, dont 215 000 \$ pour les exercices antérieurs au 31 décembre 1986. Ce redressement a réduit de 309 000 \$ le bénéfice net de l'exercice 1987.

b) Redressement relatif au versement de 204 000 \$ à des clients en règlement d'une réclamation touchant des exercices antérieurs à 1986.

5. PLACEMENTS

La valeur du marché autorisée en ce qui concerne les obligations, les actions, les prêts hypothécaires et les immeubles, compilée selon les données du Service des assurances du Canada, s'établit à 487 099 000 \$ (459 503 000 \$ en 1987).

L'amortissement de l'exercice des gains nets reportés sur placements s'élève à 2 991 000 \$ (2 706 000 \$ en 1987).

6. MOBILIER, ÉQUIPEMENT, PROGICIELS ET AMÉLIORATIONS LOCATIVES

	1988	1987
Coût	11 704 000 \$	11 024 000 \$
Amortissement cumulé	5 805 000	5 043 000
	5 899 000 \$	5 981 000 \$

Les frais d'administration de l'exercice comprennent une charge d'amortissement de 1 165 000 \$ (1 172 000 \$ en 1987).

7. PROVISION MATHÉMATIQUE

La provision mathématique au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition sur nouvelles affaires reportés de 14 976 000 \$ (9 601 000 \$ en 1987).

8. HYPOTHÈQUES À PAYER

	1988	1987
Emprunt remboursé durant l'exercice		2 430 000 \$
Emprunt remboursable par versements mensuels de 7 632 \$, incluant les intérêts calculés à 8 %, qui vient à échéance en 1994 et qui est garanti par une hypothèque intégrante	383 000	441 000
	383 000 \$	2 871 000 \$

Les versements des 5 prochains exercices se chiffrent à : 64 000 \$ en 1989; 69 000 \$ en 1990; 75 000 \$ en 1991; 81 000 \$ en 1992; 87 000 \$ en 1993.

Les charges de l'exercice comprennent des intérêts sur hypothèque de 163 000 \$ (303 000 \$ en 1987).

9. CAPITAL SOCIAL

	1988	1987
AUTORISÉ		
5 000 000 d'actions privilégiées d'une valeur nominale de 5 \$ chacune, pouvant être émises en une ou plusieurs séries par suite d'une résolution du Conseil d'administration de la Compagnie. Le Conseil, avec l'approbation du Surintendant des institutions financières du Canada, peut rattacher à chaque série des droits, privilèges, restrictions et conditions.		
15 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 \$ chacune.		
ÉMIS ET VERSÉ		
321 733 actions ordinaires (238 400 en 1987)	1 609 000 \$	1 192 000 \$

Au cours de l'exercice, la Compagnie a émis 83 333 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 \$ chacune et a reçu en contrepartie un montant de 7 500 000 \$ en espèces, dont 7 083 000 \$ ont été ajoutés au surplus d'apport et 417 000 \$, au capital social.

10. SURPLUS D'APPORT ET EXCÉDENTS

	1988	(redressé note 4) 1987
Les surplus d'apport et excédents sont répartis comme suit :		
Surplus d'apport		
Fonds des actionnaires	7 141 000 \$	58 000 \$
Excédents affectés		
Fonds des contrats avec participation	10 409 000 \$	9 744 000 \$
Fonds des contrats sans participation	14 793 000	14 160 000
Fonds des actionnaires	148 000	
	25 350 000 \$	23 904 000 \$
Excédents non affectés		
Fonds des contrats avec participation	13 060 000 \$	12 122 000 \$
Fonds des contrats sans participation	(3 813 000)	1 884 000
Fonds des actionnaires	1 397 000	913 000
	10 644 000 \$	14 919 000 \$

11. ENGAGEMENTS

a) Baux

La Compagnie a signé avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net échéant le 31 décembre 2005 pour les locaux de son siège social. En outre, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basés sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 3 ans.

Les versements minimums concernant ces baux totalisent 9 397 000 \$, et les versements des 5 prochains exercices se chiffrent respectivement à : 892 000 \$ en 1989; 824 000 \$ en 1990; 690 000 \$ en 1991; 629 000 \$ en 1992; 542 000 \$ en 1993.

b) Convention d'appui

En vertu d'une convention d'appui signée avec Place Desjardins Inc., la Compagnie s'est engagée à verser un loyer additionnel de 1 685 000 \$ à raison d'environ 241 000 \$ par an pour les exercices 1989 à 1995. Selon certaines circonstances prévues à la convention d'appui, le versement du loyer additionnel pourrait éventuellement être prolongé jusqu'à l'expiration du bail.

Compte tenu de certaines conditions de rentabilité de Place Desjardins Inc., cette dernière pourrait rembourser des montants jusqu'à concurrence de ces sommes au cours des exercices 1989 à 1996.

c) Régime de rentes du personnel

La valeur actualisée des cotisations futures à verser au titre de service passé s'élève à environ 627 000 \$ au 31 décembre 1988 et sera imputée aux résultats sur une période n'excédant pas 5 ans.

12. OPÉRATIONS ENTRE COMPAGNIES APPARENTÉES

La Compagnie est la propriété de Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires et d'économie Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La Compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions de ce groupe. Outre celles déjà mentionnées à la note 11 concernant les engagements, les principales transactions effectuées en 1988 avec certaines institutions membres sont les suivantes :

- cession de contrats d'assurance par la Compagnie pour une prime de 565 000 \$ (666 000 \$ en 1987);
- acceptation de contrats d'assurance par la Compagnie pour une prime de 18 719 000 \$ (18 735 000 \$ en 1987);
- traitement informatique pour un montant global de 862 000 \$ (1 185 000 \$ en 1987).

De plus, la Compagnie effectue ses transactions bancaires avec une Caisse populaire du groupe.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

**Aux actionnaires de
La Sauvegarde Compagnie d'assurance
sur la vie**

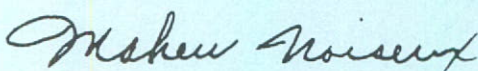
Nous avons vérifié le bilan au 31 décembre 1988 de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie et les états des résultats, du surplus d'apport, des excédents affectés, des excédents non affectés et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie au 31 décembre 1988 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises d'assurances de personnes et les exigences du Service des assurances du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

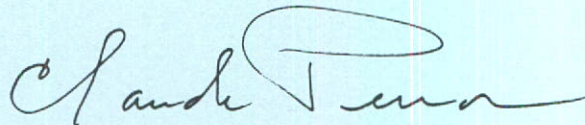
J'ai évalué les provisions techniques des contrats de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie en vue de l'établissement du bilan au 31 décembre 1988 et de l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date.

À mon avis,

- i) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaire sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;
- ii) les provisions techniques constituent une couverture appropriée des paiements futurs des contrats de la Compagnie envers les assurés;
- iii) un montant approprié à l'égard de ces provisions a été imputé à l'état des résultats; et
- iv) des affectations des excédents affectés ont été faites, d'une part, pour couvrir d'une façon appropriée les valeurs de rachat et les provisions négatives et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des provisions techniques.



Comptables agréés
Montréal, le 14 février 1989



Claude Perron, f.s.a., f.i.c.a.
Actuaire responsable de l'évaluation
Montréal, le 14 février 1989



Depuis le début de décembre 1988, La Sauvegarde offre un avantage de plus à ses employés et à ses clients du secteur collectif: le programme Posaction. Conçu par une firme spécialisée dans les services de réadaptation et d'aide au personnel, ce programme s'inspire d'une toute nouvelle approche dans le domaine de l'invalidité.

Contrairement aux produits traditionnels, qui se contentent de fournir une protection de revenu en cas d'invalidité, Posaction met à la disposition des participants et de leur famille immédiate un service préventif de résolution de problèmes.

Le programme touche six types de problèmes, qui vont des difficultés personnelles et familiales aux difficultés juridiques, en passant par les problèmes reliés au travail, à la consommation de drogues, de médicaments ou d'alcool, ainsi qu'à la gestion de son budget personnel.

La Sauvegarde est très fière d'offrir ce nouveau service qui permet d'accéder en toute confidentialité à des ressources professionnelles spécialisées.

Par ailleurs, la Compagnie a également lancé, au cours du dernier exercice, une nouvelle garantie d'assurance appelée Le Partenaire qui prévoit, au décès de l'assuré, le versement d'un fonds accumulé en plus du capital assuré.

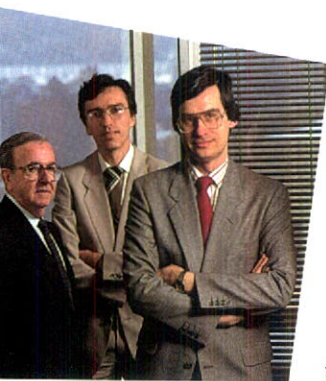
En 1988, la Compagnie a continué de parrainer les événements sportifs d'envergure que sont le Circuit de Golf et le Défi La Sauvegarde. Cette dernière compétition en était d'ailleurs à sa quatrième édition. La couverture soutenue des médias, la télédiffusion répétée des compétitions de golf, la participation enthousiaste des amateurs et des représentants du Mouvement ont permis d'accroître la visibilité de notre entreprise.

Outre ces activités, la Compagnie a aussi participé à une campagne visant à promouvoir la sécurité sur les pentes de ski. Le programme Ski-Sécurité La Sauvegarde incite les amateurs à faire preuve d'une plus grande prudence en appliquant certaines mesures sécuritaires. Bien qu'il soit d'une envergure moindre, ce programme de commandite se veut en quelque sorte le pendant du golf en hiver.

Le dialogue occupe une place importante dans nos rapports avec les Caisses populaires et d'économie Desjardins. Il est donc normal que nous apportions un soin particulier aux publications destinées à nos actionnaires. La brochure corporative intitulée *Pour mieux se connaître* n'a pas fait exception à la règle. Sa qualité de conception nous a d'ailleurs valu deux prix convoités, l'un d'un organisme nord-américain, la *Life Communicators Association* et l'autre, de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Sauvegarde a également participé, au cours de l'année, à la relance de la collection *Finances personnelles Desjardins*.



Quercus macrocarpa
Chêne à gros fruits



Toujours prête à joindre ses ressources à celles de Desjardins, La Sauvegarde distribue depuis le début de 1988 un Fonds enregistré de revenu de retraite conçu et administré par Fiducie Desjardins.

Depuis un certain temps déjà, La Sauvegarde songeait à ajouter le FERR à sa gamme de produits. Constatant toutefois que la conjoncture ne justifiait pas l'élaboration d'une formule personnelle et que le FERR de Fiducie Desjardins s'avérait très concurrentiel, La Sauvegarde a choisi de distribuer le produit de Fiducie par l'intermédiaire de son réseau de vente.

Cette étroite collaboration entre nos deux institutions se manifeste également dans une autre entente qui touche l'administration quotidienne des prêts hypothécaires. En vertu de cette entente, Fiducie Desjardins s'occupe de la gestion courante des dossiers. En contrepartie, La Sauvegarde offre à Fiducie le potentiel de prêts qu'elle ne peut assumer elle-même et met à sa disposition les analyses déjà effectuées par son personnel.

Par ces rapprochements, nos deux institutions concilient efficacité administrative, simplicité et qualité de service.

Fidèle à la philosophie des artisans de la Compagnie et du Mouvement Desjardins, La Sauvegarde apporte son concours à divers organismes voués au mieux-être de la collectivité.

C'est ainsi qu'elle dispense depuis quelques années une aide technique et financière à la Fédération des Unions de famille en vue d'organiser la remise annuelle du Prix de la famille. Ce prix, qui souligne l'importance du cadre familial comme milieu privilégié de croissance personnelle, a été remis l'an dernier dans le cadre du Salon de la famille tenu à Montréal.

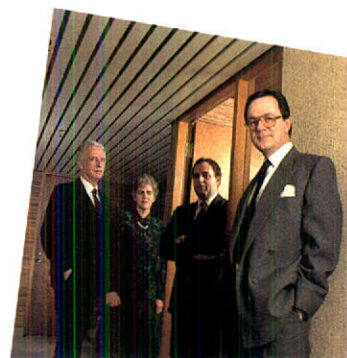
UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Grâce à la collaboration de tous les intéressés, 1988 a vu la conclusion en douceur d'une nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans, entre la Compagnie et ses 161 employés syndiqués.

Le dénouement heureux des négociations est surtout attribuable aux rapports sains que les parties patronale et syndicale avaient pris soin d'entretenir depuis un certain temps déjà.

Le climat harmonieux dans lequel les négociations se sont déroulées s'est traduit par une volonté commune de réaliser des objectifs précis touchant le bien-être des employés, une reconnaissance accrue de leur valeur et une plus grande motivation au travail.

De toute évidence, la souplesse et la capacité d'adaptation manifestées par nos employés au cours des dernières années, particulièrement riches en transformations de toutes sortes à La Sauvegarde, s'avèrent un atout précieux dans le contexte d'effervescence qui caractérise présentement l'industrie des assurances de personnes.



Pour bénéficier au maximum des avantages de la nouvelle structure organisationnelle implantée en juin 1988, il était essentiel que chacune des Premières vice-présidences révise sa propre micro-structure. Le Service du développement organisationnel a donc été appelé, dans le courant de l'année, à collaborer à plusieurs projets, dont le vaste exercice de positionnement stratégique accompli dans le secteur collectif.

La première vice-présidence Assurances et rentes collectives a en effet redéfini, en cours d'exercice, ses marchés cibles, ses objectifs et ses réseaux de distribution. Elle a de plus réévalué l'ensemble des services dispensés à la clientèle en vue d'en améliorer certains aspects.

Du côté des Assurances et rentes individuelles, la micro-structure reflète désormais les trois principales sphères d'activités, soit la distribution des affaires, le développement des produits et les services à la clientèle. Cette nouvelle répartition vise essentiellement à harmoniser les efforts du personnel vendeur d'une part, et du personnel administratif et technique d'autre part.

Concrètement, la réorganisation a fortement contribué à raffermir l'esprit d'équipe, à favoriser la communication et à accroître la qualité des services dispensés.

Une autre réalisation intéressante, aux Assurances et rentes individuelles, a été la formation d'un comité consultatif, composé de directeurs de bureau régional et d'assureurs-vie. Mis sur pied pour favoriser, entre autres, l'échange sur la création de nouveaux produits, ce comité est d'ailleurs à l'origine de produits originaux, lancés en 1989.

Ulmus americana
Orme d'Amérique



LE CLUB DU PRÉSIDENT

L'industrie de l'assurance-vie offre de nombreuses possibilités à celui qui s'y consacre sérieusement. Bien que l'excellence porte en elle-même ses fruits, il n'en demeure pas moins que l'effort de celui qui cherche sans cesse à se dépasser et à s'améliorer mérite d'être souligné.

Le Club du Président vise justement cet objectif. En 1988, 19 assureurs-vie ont réussi à y mériter une place dont M. Émile Turcot (bureau de Montréal-Montcalm), qui a reçu le titre de Président du Club, M. Arthur Fournier (bureau du Bas-Saint-Laurent) qui, en plus d'être choisi Recrue de l'année, a été désigné Vice-président du Club, et MM. Jean-Louis Laganière (bureau de Québec), Vincent Hallé (bureau de Sherbrooke) et Florian Richard (agence F. Richard Inc.), Directeurs du Club.



Louis-Philippe Poulin
Montréal
Président du Conseil
Membre du Comité exécutif



Robert Coderre
Saint-Césaire
Membre du Comité des
ressources humaines
Membre du Comité de placements



Gérard Bouvier
Saint-Lambert
Président par intérim
Président du Comité exécutif



Serge Simard
La Baie
Membre du Comité de vérification



J. Roland Bellemare
Louiseville
Premier vice-président
Membre du Comité exécutif
Membre du Comité de placements



André Roy
Waterville
Membre du Comité des
ressources humaines
Membre du Comité de placements



Armand Piette
Berthierville
Deuxième vice-président
Membre du Comité exécutif
Membre du Comité de placements



Pierre Mercure
Val d'Or
Membre du Comité des
ressources humaines
Membre du Comité de vérification



François Giguère
Saint-Joseph-de-Beauce
Membre du Comité exécutif
Président du Comité de vérification



Céline Morin
Lévis



Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Man.)
Membre du Comité de vérification



Jean-G. Chaput
Montréal
Membre du Comité de placements



Florent Lalonde
Welland (Ont.)
Membre du Comité des
ressources humaines



Michel Parent
Montréal



Raymond Gagné
Gaspé



Alain Contant
Laval



Emmanuel Roy
Saint-Fabien



Raymond Hainse
Plessisville

Gérard Bouvier, c.a.
Président par intérim
Premier vice-président
Finances et contrôle

Alain Larivière, c.a., a.s.a., f.i.c.a.
Adjoint au président

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Premier vice-président
Assurances et rentes individuelles

Jacques Henry, c.r.i.
Premier vice-président
Administration générale

Alain Bédard, f.s.a., f.i.c.a.
Premier vice-président
Assurances et rentes collectives

Claude Vaugois, a.-va.
Vice-président
Ventes individuelles

René Delsanne, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président
Développement et exploitation des affaires – Assurances et rentes individuelles

Gilles St-Georges, b.a., a.-va.
Directeur
Réseau des assureurs-vie

Michel Bélisle, a.-va.
Directeur
Réseau des agents généraux affiliés

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
Directeur
Administration des assurances individuelles et des bureaux régionaux

Guy Faucher, a.s.a.
Directeur
Administration des rentes individuelles et coordination des systèmes

Yvon Goulet, m.d.
Directeur médical

François Léger, m.d.
Directeur médical

Philippe Raymond
Vice-président
Ventes et développement des affaires – Assurances et rentes collectives

Robert Briau, b.sc.math.
Directeur
Développement des produits et tarification – Assurances collectives

André Corbo, f.l.m.i.
Directeur
Administration et prestations
Assurances collectives

Denis Jolicoeur, a.-va.
Directeur
Mise en marché – Assurances et rentes collectives

Robert Cassivi, c.a.
Vice-président
Contrôle

Diane Fleurent, c.f.a.
Vice-présidente
Placements

Gilles Martin
Directeur
Comptabilité et ressources matérielles

Louise Lussier, c.g.a.
Directrice
Contrôle

Jean-Pierre Morin
Directeur
Prêts hypothécaires

Monique Couturier, f.l.m.i.
Vice-présidente
Communications

Neil Meagher, f.l.m.i./m
Vice-président
Gestion des systèmes d'information

Jacques G. Beauregard, avocat
Vice-président
Secrétariat et affaires juridiques

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
Directeur
Évaluation des prestations

Luc Roger, a.s.a.
Directeur
Service du personnel

Claude Daigle
Directeur
Développement organisationnel

Claude Perron, f.s.a., f.i.c.a.
Actuaire responsable de l'évaluation

Claude Cournoyer, c.g.a., m.b.a.
Directeur
Vérification interne



LES BUREAUX PRINCIPAUX

LES BUREAUX RÉGIONAUX

LES AGENCES GÉNÉRALES AFFILIÉES

Le siège social

1, Complexe Desjardins
Montréal H5B 1E2
(514) 285-7700
1-800-361-7285

**Le bureau des assurances
et rentes collectives**

7333, place des Rosaïes
Bureau 309
Anjou H1M 2X6
(514) 352-1004
1-800-361-5763

Abitibi-Témiscamingue

Gaétan Doucet
185, avenue Principale
Rouyn-Noranda J9X 4P9
(819) 762-3569

Bas-Saint-Laurent

Réjean Ross
110, rue Saint-Germain Est
Rimouski G5L 1A5
(418) 724-4426
1-800-463-0635

Drummondville

Jean-Guy René, a.-v.a.
2950, boul. Lemire
Bureau 203
Drummondville-Sud J2B 7J6
(819) 477-5300

Granby

306, rue Principale
Granby J2G 2W4
(514) 378-5249

La Mauricie

Serge Lessard
1055, boul. des Forges
Bureau 320
Trois-Rivières G8Z 4J9
(819) 376-2528

Lanaudière

Louis Rouleau, a.-v.a.
629, boul. d'Iberville
Bureau 220
Repentigny J6A 2C5
(514) 581-1710

Laval-Outaouais

René Tremblay
554, rue Ampère
Bureau 200
Laval-des-Rapides
Laval H7N 5C5
(514) 663-7070
(514) 387-4687

Lévis

Claude Doyon
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8
(418) 837-8856

Montréal-Montcalm

Raymond Lebrun
10710, rue Hamelin
Bureau 200
Montréal H2B 2G1
(514) 384-1510

Montréal-Rive-Sud

6200, boul. Taschereau
Bureau 302
Brossard J4W 1M7
(514) 445-4462

Montréal-Ville-Marie

Denis Belval, a.-v.a.
5925, rue de Jumonville
Bureau 200
Montréal H1M 1R2
(514) 253-1002

Québec

4640, boul. Wilfrid-Hamel
Bureau 201
Québec G1P 2J9
(418) 871-1184

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Marc-André Leblond
475, rue des Champs-Élysées
Chicoutimi G7H 5V7
(418) 549-7518

Sherbrooke

Michel Smith
100, rue King Est
Sherbrooke J1G 1A4
(819) 569-5505

Val d'Or

598, 3^e Avenue
Bureau 204
Val d'Or J9P 1S5
(819) 824-3633

Agence d'assurance

A. Giroux & associés Inc.

435, boul. Saint-Laurent
Bureau 203
Ottawa (Ont.) K1K 2Z8
(613) 744-5222

**Champoux, Gingras
et Ass. Ltée**

343, boul. Manseau
Joliette J6E 3C9
(514) 759-6252
1-800-363-2782

244, rue de Cherbourg
Bernières G0S 1C0
(418) 831-6875

F. Richard Inc.

321, rue Beaudry Nord
Joliette J6E 6A7
(514) 756-6657
(514) 756-8657

**Les Assurances
Pierre Robert Inc.**

4300, rue de Salaberry
Montréal H4J 1J3
(514) 331-7290

**Les Services d'assurances
Desormiers, Lalonde
et associés Inc.**

6400, avenue Auteuil
Bureau 107
Brossard J4Z 3P5
(514) 445-1445



Fagus grandifolia
Hêtre à grandes feuilles

8

1

2